

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

Flash info n°039 : Réunion Plénière du 15/01/2015

<b>Objet</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. PV de la réunion du 10.12.14: remarques éventuelles à rajouter</li><li>2. Décision d'une date pour une réunion plénière concernant le projet "Co-create" il faudra un vote avant l'AG du 28 janvier</li><li>3. Place des débats sur l'avenir du terrain : au sein du jc ou hors jc?</li><li>4. Invitation de Mr Soumillion pour des questions précises?</li><li>5. Projet de culture pour la parcelle collective</li><li>6. Evolution collective du projet JC</li><li>7. Arbustes en jauge (plan d'implantation à préparer)</li><li>8. La pertinence ou non de l'utilisation d'une voile pour la récupération de l'eau</li><li>9. Etablir une "charte d'utilisation de la liste de diffusion e-mail" et forum de discussion éventuel</li><li>10. Définition collective du "consensus"</li><li>11. Etat actuel du projet éducatif</li></ol>
--------------	---

---

## 1. PV de la réunion du 10.12.14: remarques éventuelles à rajouter

Rectification du PV du 10/12/14 : l'ordre du jour de la réunion du 07/01/15 organisée par Diane était non de concilier espace vert et constructions comme indiqué dans le PV, mais réflexions libres sur l'avenir du champ.

## 2. Décision d'une date pour une réunion plénière concernant le projet "Co-create" il faudra un vote avant l'AG du 28 janvier

Cécile lit une copie d'une lettre destinée au CA venant du Logis remise par Mr. Soumillion. Le premier point concernait la remise du plan d'aménagement du Chant des Cailles par Anne Dirix. Le deuxième point parle du projet Co-create pour lequel le Logis souhaite une rencontre avec le CA du « Chant des Cailles ».

Pour la réunion avant l'AG il sera difficile d'avoir un vote et d'avoir discuté sur le projet Co-create qui comprend 2 documents : Saule et Pro-farm. Une lettre d'intention a été écrite : elle dit qu'on pourrait être intéressé parce que c'est peut-être une bonne occasion de discuter de l'avenir du champ. Ce n'est qu'une intention, on peut toujours refuser. Co-create a été amené à la réunion plénière du 13 nov., rediscuté à la réunion du 10 déc. Saule est un sujet d'étude qui recherche comment on peut équilibrer habitat et agriculture ensemble. Bru-farm cherche à savoir si une micro-ferme urbaine peut être rentable/viable ?

Après longue discussion et avis différents, la grande majorité des personnes présentes adopte la position suivante en ce qui concerne le projet Co-create :  **dans le cas où le Logis donne un accord positif ou négatif on s'engage à suivre l'avis du Logis ; en d'autres termes, nous acceptons l'avis du Logis sans contestation.**

Comme dans l'ordre du jour il est marqué que nous organisons une réunion concernant le projet Co-create, il faudra la convoquer. Date décidée : le dimanche 18 janvier à 10h. Martine ira comme déléguée dans cette réunion avec les signatures des personnes d'accord avec la proposition ci-dessus. Diane animera la réunion.

## 3. Place des débats sur l'avenir du terrain : au sein du JC ou hors JC?

Par rapport à l'avenir du terrain ce n'est pas au sein de l'ASBL qu'on peut discuter de ce point. A faire en dehors de l'ASBL. Nous avons intérêt à rester au clair avec Le Logis. Nous ne sommes pas locataires du champ, il nous est prêté à titre précaire.

Anne Dirix est partie au Logis au nom de l'ASBL pour l'aménagement du terrain : petits bâtiments, arbres fruitier etc. Nous avons décidé de ne pas parler de l'aménagement du terrain avant la rencontre avec Mr. Soumillion.

On demande si on ne peut donc plus donner un avis par rapport à l'avenir du champ. Si les jardiniers veulent en discuter, ce doit être possible. Le Logis demande qu'il n'y ait pas de message collectif. L'ASBL doit rester l'interlocuteur pour Le Logis. La richesse du champ, c'est d'être composé de différents pôles : maraichage, Bercaïl, jardin collectif, quartier durable et herbes médicinales. Le Jardin Collectif ne doit pas perdre de vue son rôle de membre dans l'ASBL ; nous ne pouvons pas mettre en difficulté les autres pôles.

## 4. Invitation de Mr Soumillion pour des questions précises?

Mr. Soumillion sera présent à l'AG du 28 janvier et il répondra aux questions. Il propose également une réunion avec les membres de l'ASBL.

## 5. Projet de culture pour la parcelle collective

Il est très gai de récolter collectivement, donc on décide de planter des légumes qu'on peut récolter ensemble. Des feuilles mortes, de la paille et du broyat ont été posées sur le terrain. On peut encore chercher du fumier au Rouge Cloître. Après réflexion les personnes présentes proposent de cultiver sur la parcelle collective : la moitié pommes de terre de bonne qualité : un quart panais et un quart « Milpa » : association maïs, haricots et courges. Pour le maïs on doit faire attention à la taille par rapport aux autres plantes.

Les petits fruits n'ont rien donné l'année passée, notamment les framboisiers côté Cailles. Replantation de petits fruitiers. On pourra mettre des potirons le long de la clôture ainsi que des plantes grimpantes sur les grillages.

Les écoles demandent de mettre des plantes d'eau près de l'eau, mais il y a danger de toxicité.

On propose de cultiver du houblon (32 pièces) dans le centre à partir du piquet historique en demi-cercle. Tout le monde est d'accord avec les différentes propositions. Dans la prochaine réunion on décidera des semis.

## 6. Evolution collective du projet JC

Martine explique que le questionnaire est encore en cours d'élaboration, une réunion a eu lieu, une deuxième est en cours. Ce point sera discuté dans la prochaine réunion plénière.

## 7. Arbustes en jauge (plan d'implantation à préparer)

Le collectif a reçu beaucoup de plants de Natagora : fusain d'Europe, viorne, groseilliers, cassissier, groseilliers à maquereaux. Les groseilliers à maquereaux demandent un sol limoneux ce qui est le cas du Chant des Cailles. Le cassissier a besoin d'un apport d'humus plus important, il faudra le planter en profondeur. Les reine-claudiers sont de vrais arbres, ils ne se fertilisent pas entre eux. On propose de donner le surplus d'arbustes à d'autres collectifs.

Les arbustes sont sur le champ. Antoine est intéressé par des arbustes pour créer une haie mais il faut d'abord attendre l'accord du Logis.

On décide de creuser une nouvelle tranchée pour arbustes à partir de ce dimanche 18 à partir de 14h. Les travaux collectifs recommencent tous les dimanches à partir de 14h.

## 8. La pertinence ou non de l'utilisation d'une voile pour la récupération de l'eau

La voile n'est plus nécessaire pour la récupération de l'eau.

## 9. Etablir une "charte d'utilisation de la liste de diffusion e-mail" et forum de discussion éventuel

- Cécile propose qu'on échange nos idées sur le champ plutôt que par mail.
- Proposition d'établir une charte pour le bon déroulement des envois de mails. Est-ce qu'une auto-régulation est imaginable ? Non parce que l'humain est compliqué...
- Proposition de dire oui ou non d'accord avec PV dans un espace blanc à la fin du flash info ? Pas une bonne idée d'avoir une discussion sur une mailing liste.
- Proposition d'un forum de discussion sur le site – espace d'expression. Tout est centralisé à un endroit sans que ce soit imposé à tout le monde.
- La charte doit dire que les PV rapportent essentiellement des faits factuels.
- Les plénières sont des lieux de débats. Chacun doit pouvoir s'exprimer.
- Le forum peut devenir un lieu pour ceux qui ne sont pas d'accord, mais c'est alimenter le négatif. On comprend aussi le souci d'avoir le besoin d'argumenter.
- La personne qui n'est pas d'accord avec un PV peut faire des remarques au début de la plénière suivante.
- Le compte rendu d'une réunion est quand même fidèle. Un PV est le plus succinct possible. Les réflexions de chacun n'ont pas de sens dans un PV.
- Les idées ne sont pas toujours reprises et donc il faudra pouvoir réagir. Il faudra rester factuel sans aller dans l'émotion négative.
- Même les faits peuvent être considérés différemment par les différentes personnes. On doit tous apprendre à écouter et entendre.
- Depuis la dernière réunion on dit plus sereinement les choses.
- Cette discussion sera poursuivie dans une prochaine réunion.

## 10. Définition collective du "consensus"

Marie-Paule et Claude, qui ne sont pas présentes dans la réunion, ont proposé par mail de définir le mot "consensus" dans le groupe "charte" en invitant tous ceux qui veulent y participer. On remarque que le groupe « charte » comme le groupe « statuts » n'ont plus lieu d'être au moment où l'objectif est atteint. Le « consensus » est un terme important qui doit être discuté en plénière avec tout le monde. A discuter dans une prochaine réunion plénière.

## 11. Etat actuel du projet éducatif

Par manque de temps, le projet éducatif sera abordé dans la prochaine réunion plénière.

On décide qu'à la fin de chaque réunion, l'animateur/trice demande si tout le monde a pu s'exprimer et a le sentiment d'avoir été entendu.

Rapport écrit par Cécile et Jori

### Agenda : date des prochaines réunions, travaux collectifs et festivités

Réunion plénière du Jardin Collectif : <ul style="list-style-type: none"><li>- Maison de Quartier Archiducs, Avenue des Archiducs 70.</li><li>- Animée par Evelyne et Alex.</li><li>- Ordre du jour (temporaire) :<ul style="list-style-type: none"><li>- Décision des semis</li><li>- Evaluation du projet JC</li><li>- Consensus et mailing liste</li><li>- Projet éducatif</li></ul></li></ul>	18/02/2015 19h00
---	---------------------